



tionnel. La baisse de l'embauche fera que toute une génération pourrait bien ne pas être en mesure d'entrer dans le secteur public.

**Conclusion clé 4 – Les suppressions d'emplois au gouvernement fédéral ont déjà un impact négatif sur les travailleurs**

Le principe du mérite individuel légiféré par la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, selon lequel les employeurs doivent décider qui deviendra excédentaire, n'a fait qu'augmenter le niveau de stress chez les employés sur les lieux de travail. On a aussi constaté une baisse du moral et une augmentation des préoccupations liées à la santé mentale au sein de la fonction publique, tout ceci ayant des répercussions sur la prestation des services et entraînant une augmentation de la charge sur le système de soins de santé.

**Conclusion clé 5 – Les compressions du gouvernement fédéral risquent d'avoir des répercussions sur la représentativité de la fonction publique**

On s'inquiète de constater que les groupes d'équité pourraient subir des compressions à des taux bien plus élevés que ceux d'autres groupes en raison des programmes qui sont supprimés et les ministères confrontés à des niveaux de suppression plus élevés. Bien que des efforts soient entrepris pour garantir l'équité du processus, notamment la prise en compte de caractéristiques démographiques, il n'y a rien d'explicite qui garantit que ces suppressions n'auront pas d'effets disproportionnés sur les groupes désignés. C'est surtout inquiétant dans une région où on lutte pour attirer et maintenir une main-d'œuvre représentative.

**Conclusion clé 6 – Les compressions au gouvernement fédéral affaibliront la capacité à prendre des décisions judicieuses, et à comprendre et planifier en tenant compte du contexte social et économique particulier de chacune des provinces de l'Atlantique**

On s'inquiète que les postes qui sont supprimés aujourd'hui touchent plutôt les travailleurs professionnels et ceux du savoir et aient des répercussions sur la capacité du gouvernement à prendre des décisions éclairées. En outre, le regroupement des postes décisionnels dans la région de la capitale nationale a déjà entraîné une diminution de la capacité des ministères fédéraux à préparer efficacement et stratégiquement des plans pour la région de l'Atlantique, et cela continue. Au sein de la région de l'Atlantique, des bureaux de petites communautés sont regroupés pour être dé-

ménagés dans de grandes villes. Nombre de ministères constatent que le nombre de leurs bureaux se résume à un seul par province, alors que d'autres ont vu la représentation des provinces de l'Atlantique ramenée à un seul bureau à Halifax. Le déménagement vers des bureaux régionaux dans l'Est, avec l'administration régionale à Montréal, constitue un autre niveau de cette centralisation.

## **Recommandations**

1. Le gouvernement fédéral devrait cesser ses mesures visant à supprimer des emplois jusqu'à ce que toutes les données y incluant les coûts et avantages de telles suppressions soient communiquées aux Canadiens. Les décisions concernant les suppressions d'emplois doivent passer par une consultation pertinente des personnes qui fournissent et gèrent les services et de celles qui s'en servent, ainsi que des chercheurs et autres intervenants dans les communautés concernées.
2. La planification des ressources humaines dans la fonction publique doit inclure une analyse exhaustive des coûts/avantages des diverses options en matière de dotation comparativement à la sous-traitance ou au recours à des services d'aide temporaire. Elle doit aussi inclure le contrôle et le rapport des enjeux en matière d'équité dans le processus de réaménagement des effectifs. L'accent devrait être mis non pas sur la quantité mais sur la qualité en premier, afin d'assurer un renouvellement permanent du service public.
3. Les décisions sur les emplacements des ministères doivent prendre en compte les besoins de services des ministères en question dans la région.

**Un mauvais service pour les Canadiens des provinces de l'Atlantique**

Les décisions visant la suppression d'emplois et de services doivent être transparentes, y incluant les raisons pour les suppressions, comment et où elles vont se trouver. Les apaisements de la part du gouvernement que ces compressions rendront plus efficace et aussi plus efficiente la fonction publique, et amélioreront notre économie, sont pour le moment sans preuve.

Les diminutions au niveau des services gouvernementaux risquent d'exacerber les inégalités actuelles à moins d'être explicitement prises en compte lors de la planification des mesures de réductions des coûts.

Comme on pourra le lire dans le présent document, cela est particulièrement vrai pour les provinces de l'Atlantique.

**Ceci est un sommaire du rapport: L'impact des suppressions d'emplois au gouvernement fédéral dans les provinces de l'Atlantique, par Michael Bourgeois, Joanne Hussey, Christine Saulnier et Sara Wuite**

Tableau 1 – Projection des suppressions d'emplois, provinces de l'Atlantique (d'ici à 2014-2015)

Suppressions de postes projetées	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.N.-L.	Atlantique
Affaires autochtones et du Nord	0	40	0	2	42
Agriculture et Agroalimentaire Canada	27	24	14	6	71
Agence de promotion économique du Canada atlantique	86	27	15	29	157
Agence des services frontaliers du Canada	19	15	0	4	38
Agence du revenu du Canada	27	31	43	59	160
École de la fonction publique du Canada	2	4	0	0	6
Agence canadienne d'inspection des aliments	31	25	15	16	87
Patrimoine canadien	6	2	2	3	13
Citoyenneté et Immigration Canada	3	63	1	2	69
Service correctionnel Canada	108	60	2	4	174
Environnement Canada	2	6	0	1	9
Pêches et Océans Canada	54	153	10	133	350
Affaires étrangères et Commerce international Canada	3	6	1	3	13
Santé Canada	2	20	0	2	24
Ressources humaines et développement des compétences Canada	195	95	23	97	410
Industrie Canada	4	7	0	3	14
Justice Canada	0	9	1	0	10
Défense nationale	288	1 029	2	35	1 354
Office national du film		1			1
Commission nationale des libérations conditionnelles	1				1
Conseil national de recherches du Canada	2	4	1	3	10
Ressources naturelles Canada	9	8	0	2	19
Bureau du Vérificateur général du Canada	0	1	0	0	1
Agence Parcs Canada	65	140	24	35	264
Agence de santé publique du Canada	1	7	0	1	9
Service des poursuites pénales du Canada	0	2	0	0	2
Sécurité publique Canada	1	1	1	1	4
Commission de la fonction publique du Canada		2			2
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	193	127	14	34	368
Gendarmerie royale du Canada	140	90	11	56	297
Statistique Canada	1	14			15
Transports Canada	21	16	1	12	50
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	0	1	0	1	2
Anciens combattants Canada	15	42	332	9	398
<b>Nombre total de suppressions d'emplois :</b>	<b>1 306</b>	<b>2 072</b>	<b>513</b>	<b>553</b>	<b>4 444</b>

